

Résumé

TMAC Resources Inc. (le promoteur ou TMAC) propose de réaliser la phase 2 du projet visant la ceinture de la baie Hope (le projet) à la mine Doris North actuellement exploitée dans la région de Kitikmeot, au Nunavut, à environ 153 km au sud-ouest de Cambridge Bay. Le projet consiste en la construction, l'exploitation et la fermeture des sites d'exploitation Madrid North, Madrid South et Boston. La construction du projet devrait durer 5 ans et commencer dès 2019.

Au Nunavut, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) participe au processus relatif au permis d'utilisation des eaux en offrant des connaissances ou des renseignements d'experts à l'Office des eaux du Nunavut (OEN) conformément à l'article 13 de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. ECCC a participé à toutes les phases du processus jusqu'ici, et a fourni des commentaires sur l'examen initial et la vérification de l'exhaustivité, y compris des réponses de suivi au promoteur après la vérification. ECCC a soumis une présentation de commentaires techniques et a participé à une réunion technique en mai 2018. Le Ministère a aussi examiné les réponses du promoteur concernant les engagements pris à la réunion technique en juin 2018. ECCC poursuit sa participation par l'entremise d'une présentation écrite finale aux fins de considération par l'OEN.

Cette présentation écrite finale résume les résultats de l'examen technique d'ECCC des questions en suspens et de l'information supplémentaire fournie par le promoteur à la suite de la réunion technique. Les commentaires et recommandations fournis sont fondés sur le mandat d'ECCC dans le contexte de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, des dispositions sur la prévention de la pollution de la *Loi sur les pêches*, et du *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants*.

Les commentaires et recommandations d'ECCC concernent le plan de gestion des effets sur la vie aquatique, les critères d'évaluation de la qualité de l'effluent, et l'atténuation et le suivi des effets des activités de construction dans l'eau.

